

Déclaration

Suppression du devoir de vigilance en Europe, la seconde mort des victimes du Rana Plaza

Le 24 avril 2013, au Bangladesh, le Rana Plaza, un immeuble de 8 étages abritant 6 usines de confection de vêtements qui travaillaient pour les marques mondiales, s'effondrait sur 3900 travailleur-euses : 1 138 personnes sont tuées, 2 500 blessées, dont 340 grièvement. Parmi les victimes, plus de 100 étaient membres de NGWF, partenaire de longue date de la CGT.

Cette catastrophe était évitable : les travailleur-euses avaient constaté l'apparition de graves fissures sur le bâtiment et avaient refusé d'y pénétrer. Les directions avaient menacé de les licencier. Les commandes devaient être livrées, quoi qu'il en coûte.

Le Rana Plaza est tristement devenu le visage de la cupidité de certaines grandes entreprises (directions et actionnaires) et de leur science juridique et financière pour transférer sur les plus faibles leur responsabilité sociale et environnementale à travers les chaînes d'approvisionnement.

En 2017, la lutte des organisations du Forum Citoyen pour la Responsabilité Sociale des Entreprises (dont la CGT est membre) et de parlementaires paie : une loi obligeant les multinationales à prévenir et réparer les dommages sociaux et environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement et permettant l'accès des victimes des multinationales existe en France. Désormais, les sociétés donneuses d'ordre et les maisons-mère de grandes entreprises à base française ne pourraient plus jouer aussi facilement la carte de l'irresponsabilité illimitée et celle des pratiques volontaires pour soulager leur mauvaise conscience.

Cette loi, certes insuffisante, a permis des avancées pour le respect des droits des travailleur-euses, et de l'environnement en France comme dans d'autres pays. On compte aujourd'hui 13 actions en justice contre des crimes économiques. En 2024, l'Europe s'est dotée d'une directive sur le devoir de vigilance des entreprises. Au plan international, ce mouvement de responsabilisation des multinationales a permis la signature au Bangladesh d'un « accord » avec NGWF au comité directeur. L'organisation sœur de la CGT copréside également le Conseil pour la durabilité des vêtements prêts-à-porter (Readymade Garments Sustainability Council). L'ONU discute depuis 2014 d'un traité sur les entreprises transnationales.

Aujourd'hui, les victimes sont effacées. La majorité des firmes multinationales œuvre de concert avec les gouvernements et parlementaires d'extrême-droite et de la droite radicale pour ré-écrire le code du travail et restaurer le primat de l'irresponsabilité sociale et environnementale au nom de la compétitivité, de la profitabilité et du maintien des inégalités. En Europe, cette régression organisée s'incarne dans le paquet législatif Omnibus 1. La loi française sur le devoir de vigilance reste en vigueur mais pour combien de temps ?

Fidèle à ses engagements de transformation de la société, d'élaboration d'un ordre international régi par les traités onusiens et animée par la mémoire des luttes internationaliste, la CGT renouvelle son

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES

The logo for 'la cgt' is located to the right of the main text. It consists of a white square containing the word 'la' in a yellow cursive script and 'cgt' in a white, bold, sans-serif font below it.

soutien aux victimes du Rana Plaza et à NGWF comme à tous les syndicats qui se battent pour la protection des victimes face au mouvement global de déréglementation sociale et environnementale.

Montreuil, le 24 avril 2025